



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

EXTRAORDINAIRE

N° 2 du 27 septembre 2021

Année scolaire : 2021-2022

PV du Conseil d'établissement du 27-09-2021

Début de séance	17h00
Levée de séance	18h15
Lieu	Boardroom
Désignation du secrétaire de séance	Mme GARDETTE, assistante de direction du proviseur

Membres Présents	
M. François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
M. Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
M. Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
M. Morad Dahmane	Directeur Administratif et Financier
M. Christophe Mathis	CPE
Mme Allissa Bouhriz	CPE
M. Rachid Sahr Rouny	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
M. Emmanuel Pilard	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Marguerita Kanaan	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S. (Sup.)
Mme Aurélie Gabert	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Emmanuelle Hajjar	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Saida Askri	Représentante élue des Parents d'élèves



Mme Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Valérie Boscherel	Déléguée permanente du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'Elèves
M. Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'Elèves
Mme Elena Torrijos	Conseiller des Français de l'étranger
M. Guillaume Salha	Conseiller des Français de l'étranger

Membres Excusés	
M. Hadrien Laroche	Conseiller de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
Mme Evy Yammine	Représentant le COCAC
Mme Viviane Carpin	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
M. Titouan Nougue	Représentant élu des délégués des élèves
M. Mark Aoun	Représentant élu des délégués des élèves

Le secrétariat est assuré par Mme Gardette (assistante du proviseur).

Le proviseur demande aux membres du conseil de valider l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

- 1) Adoption d'un calendrier alternatif prévisionnel

1 / Adoption d'un calendrier alternatif

La Direction soumet au vote une modification du calendrier pour anticiper une éventuelle décision du ministère de fermer les écoles du 30 novembre 2021 au 18 décembre 2021.

Vacances de Toussaint : 1 semaine

Vacances de février : 1 semaine

Vacances du 30 novembre au 1er janvier

Ce calendrier ne sera applicable que si le Qatar prend la décision de fermeture avant le 23 octobre 2021.

Cette anticipation est nécessaire car la procédure de validation impose l'accord de l'AEFE.



Les représentants des parents ainsi que M. Askar préféreraient une application d'office de ce nouveau calendrier même si l'information n'est pas communiquée avant le 23 octobre.

Le Proviseur explique que cela n'est pas possible car l'AEFE ne validera pas ce calendrier si aucune décision n'est prise par le Qatar, ce que confirme M. Salha.

Les parents demandent à rencontrer l'IEN de l'AEFE de la zone moyen orient afin de demander l'autorisation de modifier le calendrier de façon préventive.

Quid si la fermeture n'est communiquée qu'après les vacances d'octobre ?

Il faudra se réunir à nouveau pour en discuter pour dégager 5 jours dans le calendrier.

La représentante du personnel administratif souligne que tous les services ne pourront pas être en vacances en décembre car cela poserait des problèmes dans le fonctionnement de l'établissement.

M. Dahmane a indiqué que pour le personnel concerné des vacances seront récupérées plus tard.

La modification est soumise au vote et adoptée à la majorité.

Les représentants des parents se sont abstenus ainsi qu'un représentant du personnel enseignant.

Vote : Contre **0** Abstention **5** Pour **11**